



**COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX
2012/2013**

Rodriguez Group annonce ce jour avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers les honoraires des Contrôleurs Légaux.

Ces honoraires peuvent être consultés sur le site internet de Rodriguez Group à l'adresse <http://www.rodriuezgroup.com>, dans la rubrique « Information réglementée ».

Lien direct :

http://www.rodriuezgroup.com/fileadmin/medias/Information_reglementee/RG_honoraires_des_commissaires_aux_comptes_2013.pdf